

**Rédacteur(s) :**

*Etienne VENDEVILLE (Kurt Salmon)*

**Destinataires :**

*Mathieu PRZYBYLSKI (DHUP)*  
*Jean-Max BOYER (DHUP)*  
*Claire FIORUCCI (CDC)*  
*Olivier LANDEL (ACUF)*  
*Claire DELPECH (ADCF)*  
*Dominique BELARGENT (USH)*  
*Antoine FERRE (USH)*  
*Michel AMZALLAG (USH)*  
*Arnaud HERVE (DREAL Pays de la Loire)*  
*Vincent DEMOULIN (DREAL – Pays de la Loire)*  
*Jean AUDOUIN (DREAL – Pays de la Loire)*  
*Michèle GADEA (DHUP)*  
*Mireille EVENOT (USH – Pays de la Loire)*  
*Brigitte JALLET (USH Centre)*  
*Raymond Fraccola (USH – NPDC)*  
*Augustin ROSSI (ADF)*  
*Hélène DADOU (DHUP)*  
*Hava KELES (DGALN – QC4)*  
*Jérémy ROBIN (USH – Pays de la Loire)*  
*Yann LUDMANN (DHUP)*  
*Emmanuel KERHERVE (DREAL – NPDC)*  
*Pierre DUMON (DREAL centre)*  
*Olivier PAJON (DREAL centre)*  
*Jean –François BROCHERIEUX (DREAL Centre)*

**Copie :**

*Géraldine D'ARRIGO (DHUP)*

**OBJET :** *SI des Aides à la Pierre – Orléans – Comité de pilotage national SPLS du 05/07/2013*

**Etaient présents :**

*Hélène DADOU (DHUP)*  
*Mathieu PRZYBYLSKI (DHUP)*  
*Dominique BUISSON (DREAL – NPDC)*  
*Dominique BELARGENT (USH)*  
*Claire DELPECH (ADCF)*  
*Yann LUDMANN (DHUP)*  
*Pierre DUMON (DREAL centre)*  
*Brigitte JALLET (USH Centre)*  
*Olivier PAJON (DREAL centre)*

*Kurt Salmon*

*Etienne VENDEVILLE*

## SOMMAIRE

<b>1. ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>3</b>
<b>2. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>3. POINT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DU PROJET SPLS .....</b>	<b>3</b>
<b>4. POINT D'AVANCEMENT TECHNIQUE DU SPLS.....</b>	<b>4</b>
4.1 MISE EN PRODUCTION DE LA DERNIÈRE VERSION LE 6 JUIN 2013 .....	4
4.2 RETARD CONSTATÉ: .....	4
4.3 ÉVOLUTIONS ET FONCTIONNALITÉS : .....	4
<b>5. ETAT D'AVANCEMENT DANS LES RÉGIONS :.....</b>	<b>5</b>
5.1 POINT SUR LE LANCMEENT EN RÉGION CENTRE : .....	5
5.2 LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EN RÉGION CENTRE .....	6
5.3 LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EN RÉGION NORD-PAS DE CALAIS.....	6
5.4 LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE .....	7
5.5 LES AXES D'AMÉLIORATIONS .....	7
<b>6. PROCHAINES ÉCHÉANCES.....</b>	<b>8</b>
6.1 LES GRANDS JALONS : .....	8

## 1. ORDRE DU JOUR

La séance du 05 juillet 2013 à la DREAL Centre d'Orléans avait à l'ordre du jour les points suivants :

- **Point d'avancement général du projet**
- **Point d'avancement technique du SPLS**
- **Etat d'avancement dans les régions**
  - Centre
  - Nord-Pas de Calais
  - Pays de la Loire

## 2. INTRODUCTION

Lors d'une courte introduction Monsieur **Jean-François BROCHERIEUX Directeur Adjoint de la DREAL Centre** réprecise l'enjeu principal du projet comme étant un enjeu de simplification des processus de programmation des aides à la pierre.

Puis Hélène DADOU évoque les 2 grands sujets d'actualité au sein de l'Etat :

- La prévision de la signature d'un pacte d'objectifs et de moyens entre l'état et les acteurs du monde HLM pour le suivi du plan logement social
- La modernisation de l'action publique

Dans le cadre du SPLS cela se traduit par un souhait de :

- Simplification du reporting à tous les échelons
- Rendre service davantage aux acteurs de l'habitat

Pour cela il est capital que ceux qui renseignent le système y trouvent un intérêt.

Hélène DADOU informe de la volonté des services de l'Etat d'essayer de diminuer voire de supprimer au maximum les enquêtes en systématisant la réutilisation des informations déjà collectées et consolidées dans SISAL notamment. La consolidation des données et des questions à travers les SI permettra de répondre à ces besoins d'enquête, et donc de diminuer le travail associé.

En parallèle, une réflexion est à mener sur un sujet important qu'est le problème de confidentialité à l'accès à l'information.

Enfin Hélène DADOU réitère le maintien de l'objectif de déploiement général courant 2014 avec une perspective de dématérialisation des pièces en 2015.

## 3. POINT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DU PROJET SPLS

### • **Courrier USH**

Un des fait marquant sur la période écoulé est la réception d'un courrier de l'USH par la DHUP mentionnant un certain nombre de demandes émanant du déploiement de SPLS en région Pays de la Loire et spécifiant le souhait de ne pas poursuivre la collecte des données pour la programmation 2014 en PDL tant que ces demandes ne sont pas prises en compte.

La DHUP a formulé une réponse à l'USH en date du 29 juin 2013.

### • **Accès à SISAL**

La DHUP confirme que d'ors et déjà l'accès aux données détaillées de l'infocentre SISAL a été validé pour l'USH, la FNAR et les ARHLM sauf pour les SEM et ce pour les données les concernant.

### • **Invitation de la Fédération des EPL au Copil**

D. Belargent réitère le souhait de faire participer la Fédération des EPL au COPIL National SPLS.

Le comité de pilotage donne son accord pour que D Belargent prenne contact avec la Fédération des EPL (Pierre de la Ronde) pour les inviter au comité de Pilotage national.

## 4. POINT D'AVANCEMENT TECHNIQUE DU SPLS

### 4.1 MISE EN PRODUCTION DE LA DERNIÈRE VERSION LE 6 JUIN 2013

En synthèse cette nouvelle version apporte les évolutions suivantes :

- **gestion des territoires en fin de délégation**
- **évolution du dispositif d'extraction des données du portail SPLS**
- **possibilités de programmation des opérations sans maître d'ouvrage identifié pour les délégataires (suite à la demande de Nantes Métropole)**
- **gestion des mandataires MOA (concentration de droits multiples sur une même personne physique - habilitation d'une personne sur plusieurs organismes)**

### 4.2 RETARD CONSTATE:

Les principaux retards constatés concernent :

- **Connexion de SPLS à SISAL (ouverture en expérimentation aux ARHLM concernées)**
- **Elaboration de la documentation d'interface SPLS (interface très importante mais problématique moins complexe que le SNE). La DHUP réitère sa volonté de travailler avec le club HABSIS de façon plus étroite sur ce sujet.**

### 4.3 EVOLUTIONS ET FONCTIONNALITES :

#### Dominique Belargent :

- **Les territoires qui renoncent à la délégation de compétences, gardent-ils accès à SISAL ?**
  - M Przybylski : le territoire garde la vue sur GALION. Il n'a plus de possibilité de créer des dossiers. Le point n'est pas encore tranché sur l'accès à SISAL
- **Concernant la connexion à SISAL SPLS, quel est l'objectif en terme de calendrier ?**
  - M Przybylski : la mise à disposition est prévue pour le 20 juillet à l'ARHLM et l'ouverture aux autres régions pour septembre 2013.
- **Concernant la difficulté rencontrée sur la saisie obligatoire du champ « date de livraison prévisionnelle », lors de la création de la demande dès lors que l'utilisateur clique sur l'onglet « avancement » ?**
  - M Przybylski : Attention selon les étapes, le renseignement de certains champs dont celui concernant la « date livraison prévisionnelle » est obligatoire pour passer officiellement à l'étape suivante (ex : financé). De plus il existe un rappel associé en cas d'absence de la donnée.
  - Des remarques sont également transmises par l'USH concernant le format de la date qui serait trop précis au stade de la programmation, le mois et l'année pourrait suffire. L'ARHLM NPDC précise que la date est importante pour pouvoir anticiper.
  - Y Ludmann souligne qu'il faut prévoir une convention (JJ/MM/AAAA) au dernier jour du trimestre dans les règles du jeu local.

#### Hélène Dadou :

- **Gestion des natures d'opérations**
  - Le système doit permettre de gérer des opérations de construction dans les ZAC, ou d'acquisition de logement existant en VEFA
- **Gestion des mandataires MOA**
  - Le système doit permettre de prendre en compte le cas de 2 organismes au sein d'un même GIE (même personne travaillant pour deux organismes)

#### Yann Ludmann

- **Il faut également prévoir les scénarios de fusion des organismes (gestion dans SPLS et SISAL)**

## 5. ETAT D'AVANCEMENT DANS LES RÉGIONS :

La DHUP informe les membres du comité de pilotage des moyens mis à disposition par la DHUP concernant l'accompagnement du projet SPLS en régions.

L'accompagnement est conçu sous la forme d'un accompagnement « boîte à outil »

- **Accompagnement par Kurt Salmon pour les régions Centre et NPDC**
- **Accompagnement par Nathalie Rolland du CT Ouest pour la région PDL**

Concernant la prestation de Kurt Salmon, celle-ci a débuté par une réunion le 15 mai 2013 avec les DREAL Nord- pas de Calais et Centre afin de cadrer les prestations attendues. Celles-ci sont de 3 natures :

- **UO 1 : assistance à la comitologie pour les COPIL et leur suivi**
- **UO 2 : documentation et distribution des rôles**
- **UO 3 : accompagnement auprès des gestionnaires pour analyser les difficultés dans l'intégration de SPLS dans le processus local.**

### 5.1 POINT SUR LE LANCEMENT EN REGION CENTRE :

Le Copil régional Centre s'est déroulé le 5 avril 2013 et a donné lieu à la validation d'un plan d'action SPLS en 6 phases

L'Intégration et la réingénierie des processus de travail s'effectueront lors de la phase 5.

La phase 6 permettra un retour des réunions départementales

En région Centre composée de 6 départements la structure type est 1 département composé de 2 délégués et au maximum de 10 bailleurs.

La Maitrise d'ouvrage communale existe en région et doit donc être prise en compte.

Hélène Dadou précise que dans les zones peu tendues, l'Etat insiste sur l'utilisation du patrimoine communale pour l'habitation et logement social conventionné sur les crédits de la PALULOS

En région Centre, les délégués saisissent à la place de la MOA commune sauf pour un département ou le PACT saisit pour eux.

Yves CLAIRON de la DREAL Centre précise qu'en département de l'Indre il est recensé 18 logements sociaux et 1000 logements communaux.

#### **Précision sur la définition des règles du jeu en région Centre :**

- Accès direct du MOA pour renseigner, sans passer par la DTT concernant la date réelle de mise en service.

#### **Point sur la programmation**

- Hélène Dadou souhaite qu'un point en PDL soit réalisé, et que le stock des opérations soit étudié.
- Hélène Dadou précise que SPLS est un outil qui sert à lire les perspectives de réalisation de la programmation annuelle. Que celle-ci peut être interprétée par la somme des opérations aux statuts Préprogrammé + Programmé et à l'exclusion des opérations validées
- Proposition d'évolution
  - Le copil propose de renommer le statut « validé » par « proposé MOA » afin de diminuer les ambiguïtés.
- Les régions tendues ont du mal à avoir une programmation glissante. Pour Hélène Dadou, l'idéal est d'avoir 50% de logement en plus pour la programmation N+1. En effet Bercy déclenche des financements au dernier moment et cela nécessite donc d'avoir identifié des opérations au préalable.
- Mathieu Przybylski : l'Etat, et en particulier l'administration centrale, devra se positionner sur sa façon d'analyser et de prendre en compte les données au regard de l'utilisation et de l'interprétation locale des données.
- Hélène Dadou : au prochain copil de décembre, les régions en cours d'expérimentation feront un retour sur les typologies et la manière de travailler et de programmer. Il sera important d'accorder les niveaux de lecture entre les acteurs nationaux (Etat, USH, ACdF, ACUF)

## 5.2 LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EN RÉGION CENTRE

### Retour de la DREAL :

L'ensemble des acteurs montre un intérêt particulier pour les fonctionnalités d'extractions des données permettant un suivi des opérations, et apprécie d'avoir un retour d'information concernant les opérations en cours.

Un point d'attention est à prendre en compte ; il concerne la dématérialisation afin de continuer vers une simplification des échanges.

Le retour d'information via SISAL permettra de recueillir les informations concernant le zonage (EPCI, SRU...).

Le mot de passe unique permettra à une même personne de posséder un mot de passe pour le SPLS mais aussi pour le SNE et pour toutes les applications passant par Cerbère

### Retour de l'USH ARHLM Centre :

L'implication de l'USH a été très importante pour mobiliser les bailleurs.

Les premières réunions ont été très tournées vers l'information descendante concernant le projet SPLS, son fonctionnement et les modalités associées (authentification cerbère, planning de saisie...)

En septembre lors des prochaines réunions départementales, il faudrait que les réunions soit sur un mode plus participatif afin de provoquer plus de débat et mieux identifier les problématiques et bonnes pratiques des bailleurs.

## 5.3 LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EN RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

### Retour de la DREAL :

La région NPDC est composée de 2 départements, de 10 délégataires, de 28 bailleurs actifs et de 37 Convention d'utilité sociales.

Les 10 délégataires présentent des modalités de programmation très hétérogènes.

La DREAL a fait le choix d'axer la stratégie de déploiement au plus près des délégataires et en réalité avec le processus de programmation du délégataire (et non par département comme en région centre).

Les réunions sont au choix et selon les situations soit uniquement avec le délégataire soit avec le délégataire et les MOA.

Dunkerque qui est équipé d'Agapeo s'interroge sur la poursuite avec cet outil qui leur coûte cher environ 90k€ par an.

Lors de la réunion avec Lille métropole (LMCU), la DREAL a découvert le déploiement en cours d'un outil spécifique. Pour information la gestion dans un outil externe à celui du SPLS n'est pas neutre puisque LMCU représente 140 des 320 opérations en 2013.

La DREAL NPDC a la volonté de faire travailler l'ensemble des acteurs dans SPLS pour 2014

Suite aux premières réunions il en ressort une volonté d'harmoniser les modalités de programmation au sein de la région. Les délégataires sont en attente d'outil hormis Dunkerque et LMCU.

On observe qu'en région NPDC l'outil SISAL est peu utilisé par les acteurs. Cela impose de monter une formation SISAL en septembre en collaboration avec la DREAL et l'Etat (Michèle Gadea)

### Retour de l'ARHLM NPDC

L'ARHLM évoque une réflexion effectuée pour la dématérialisation des dossiers au sein de la région NPDC. Celle-ci avait rassemblée à l'époque, différent partenaires.

La partie concernant la réhabilitation au sein de SPLS est également très attendue, le département du nord étant moteur sur cette problématique.

## 5.4 LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

En l'absence de Vincent Démoulin de la DREAL PDL, Mathieu Przybylski présente les premiers enseignements :

- Orientation 2013
- Présentation des évolutions aux bailleurs et gestionnaires lors des réunions départementales en juin. De nouvelles réunions départementales devraient avoir lieu courant octobre dans l'optique du recensement de la programmation 2014.

M Przybylski précise que si les DREAL sont confrontées à des questions récurrentes de la part des utilisateurs de SPLS, il est souhaitable de transmettre l'information (Michèle Gadea) afin de créer des fiches utilisateurs. C'est ce qui a été fait pour les PDL.

### Positionnement de l'ARHLM PDL vis-à-vis du projet SPLS

M Przybylski souhaite connaître la position de l'ARHLM PDL quant à l'expérimentation du projet SPLS. D Belargent informe les membres du Copil que le CA de l'USH PDL a suspendu l'expérimentation et par conséquent il n'est réalisé aucune saisie à ce jour tant que les pré requis ne seront pas couverts. L'ARHLM PDL espère une décision de reprise en septembre.

M Przybylski insiste sur ce point de vigilance important car la situation provoque de un blocage au niveau de la saisie dans SPLS, mais pas au niveau du dépôt des dossiers par les bailleurs dans l'optique de l'obtention d'une aide à la pierre. Cette position de l'USH a induit une quasi non participation des bailleurs aux réunions départementales d'information en juin.

La DREAL PDL confirme auprès du Copil que l'outil SPLS sera bien utilisé comme support à la programmation en prévision de 2014.

### Intervention de l'USH

Dominique Belargent fait l'annonce du renforcement du dispositif d'animation et d'accompagnement sur le projet SPLS.

Cela se traduit par

- **Un dispositif d'animation locale : l'USH confirme sa volonté de prolonger la mission de Kurt Salmon en abondant à 100% la mission déjà en cours entre Kurt Salmon et la DHUP (soit 12,5 jours)**

**Un appui plus directe avec les ARHLM, en allouant un budget pour les 2 ARHLM sous la forme d'un droit de tirage selon les difficultés pour l'appropriation de l'outil et le traitement des difficultés ainsi que d'autre volet de simplification et de dimensionnement des enquêtes (identification et mise à plat et harmonisation avec les MOA). Ce marché sera attribué à une autre société de conseil.**

**Pour la région PDL, une mission d'accompagnement devrait être confiée au CETE Ouest, par l'USH locale et la DREAL.**

## 5.5 LES AXES D'AMÉLIORATIONS

Parmi les grands axes d'améliorations sont évoqués :

- **1 – la géolocalisation des opérations**
  - Pour M Przybylski l'utilisation du composant SYPLO qui appartient à l'Etat semble envisageable.
  - D Belargent informe le Copil que l'agence du grand Toulouse possède un outil de géolocalisation des opérations sur le territoire urbain. Une prise de contact serait envisageable.
- **2 – l'affinage des règles de gestion concernant la prorogation des délais OS et la mise en service :**
- **3 – les notifications à enrichir**
  - M Przybylski souligne qu'il faut cibler les alertes vraiment nécessaires pour diminuer le volume de mail
- **4 – la gestion des aides propres :**
  - Hélène Dadou souhaite que la région centre réalise un focus sur les aides propres
  - Une solution serait de créer un champ « Subvention délégataire » avec un montant
  - La DREAL centre prend le point et investiguera le sujet en septembre ou octobre
- **5 – la dématérialisation du dossier de financement :**

- De quoi doit-être composé le fond de dossier ?
- Ce sujet sera traité à travers un groupe de travail ad-hoc comme la réhabilitation.



## • **6. PROCHAINES ÉCHÉANCES**

### **6.1 LES GRANDS JALONS :**

#### **Octobre 2013 COPIL Région Centre SPLS :**

- Objectifs : premiers retours sur l'expérimentation en région Centre.  
Comité de pilotage  
Le 14 octobre à 14h à Orléans dans les locaux de la DREAL

#### **Novembre 2013 COPIL National SPLS :**

- Objectifs : états des lieux de l'utilisation du portail SPLS sur les 3 régions pilotes.  
Comité de pilotage  
Date et lieux à définir – a priori à Paris (AdCF ?)

Décembre 2013 : COPIL national SPLS en région Nord-pas-de-calais  
Objectif : GO/NO GO sur la généralisation du dispositif.